



**N° 101 - 23 juillet 2020 - 13 h 30**

## État de situation

La mise à jour quotidienne des données et l'état de situation régional se feront du lundi au vendredi sur le site web du CIUSSS.

**> Voir l'état de situation sur le site Web**

[santesaglac.gouv.qc.ca](http://santesaglac.gouv.qc.ca)



Groupe Facebook officiel



## Table des matières

<b>COVID-19</b>	<b>1</b>
Précision concernant l'ouverture de la clinique de dépistage à l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini	1
Dr Aubin et Mathieu Dufour jasant des mesures	2
Précisions concernant le port du masque obligatoire pour les membres du personnel	2
<b>Espace employé</b>	<b>3</b>
En rappel   Paiement des vacances à taux et demi	3
Réorganisation temporaire au sein de la direction DI-TSA et DP	3
<b>Le CIUSSS dans les médias</b>	<b>3</b>
Freiner la propagation de la COVID-19 grâce aux enquêtes épidémiologiques	3

## COVID-19

### Précision concernant l'ouverture de la clinique de dépistage à l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini

La clinique de dépistage qui a ouvert ses portes ce mercredi à l'Hôpital de Dolbeau est destinée au dépistage de la population du secteur Maria-Chapdelaine, et ce, bien que certaines plages soient réservées au dépistage préopératoire (cette clientèle sera contactée).

Nous vous rappelons que la prise de rendez-vous est **obligatoire** et se fait en appelant au 1 877 644-4545. La clinique sera ouverte tous les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 16 h jusqu'à nouvel ordre.

## Dr Aubin et Mathieu Dufour jasant des mesures

En compagnie de Mathieu Dufour, humoriste originaire de la région, le directeur de santé publique du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Donald Aubin, discute des préoccupations reliées à la COVID-19 et des façons de s'y retrouver avec les mesures sanitaires en place.

« Un p'tit virus à ne pas sous-estimer » est la deuxième capsule d'une belle série. Demeurez à l'affût des prochaines sorties! Qu'est-ce que cette série? Mathieu vous l'explique ici : <https://bit.ly/2OBekik>

[> Pour en savoir plus sur la campagne estivale](#)



## Précisions concernant le port du masque obligatoire pour les membres du personnel

Depuis le 18 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux publics fermés, dont l'ensemble des installations du CIUSSS.

Des précisions ont été apportées concernant le port du masque dans un contexte professionnel, notamment dans le cas d'un espace de travail partagé.

Dans un espace de bureau partagé, le retrait du masque est possible à la condition que la distanciation physique de 2 mètres puisse être rigoureusement appliquée ou si une barrière matérielle (plexiglas, cubicule) sépare chacun des individus. Le fait d'être dos à dos ne suffit pas. Les mêmes règles s'appliquent lorsqu'il s'agit d'un poste de travail. Finalement, l'employé peut retirer son masque s'il travaille dans un bureau personnel.

Rappelons néanmoins que le port du masque est obligatoire lors de toute circulation à l'extérieur du bureau.

Une foire aux questions a été créée pour répondre à vos questions et est mise à jour régulièrement. C'est le meilleur endroit pour s'informer concernant le port du masque au CIUSSS.

[> Pour consulter la foire aux questions](#)

## Espace employé

### En rappel | Paiement des vacances à taux et demi

*En rappel : bien que la prise de vacances était à privilégier, il était possible pour ceux qui le désiraient de monnayer des vacances, et ce, à taux et demi. Un délai a été rencontré afin de procéder à la programmation adéquate de cette mesure.*

Le nouveau développement est maintenant effectif. Les versements pourront être effectués pour les paies du 28 juillet 2020.

### Réorganisation temporaire au sein de la direction DI-TSA et DP

La présente vise à vous informer d'une réorganisation temporaire au sein de la direction DI-TSA-DP à la suite de la nomination de Majorie Bouchard à titre de directrice. Cette réorganisation temporaire sera effective à compter du 24 août 2020.

- Monsieur Réal Legendre agira à titre de coordonnateur intérimaire du continuum DITSA pour la clientèle adulte. En plus de ces nouvelles responsabilités, M. Legendre assumera également la poursuite de certains mandats déjà en cours. Son port d'attache est établi à Chicoutimi, Atelier et CAJ du Cénacle – DITSA. Vous pouvez le joindre au 418 549-4003, poste 4220.
- Madame Véronique Tremblay agira quant à elle à titre de directrice adjointe intérimaire du continuum en DP et des services de réadaptation à l'enfance DP, DI et TSA. Son port d'attache demeure au CRDP à Jonquière. Vous pouvez la joindre au 418 695-7700, poste 2357.
- Pour l'axe des services résidentiels et d'intégration sociale, sous la responsabilité de Mme Nathalie Clavette, directrice adjointe, aucune modification n'est apportée.

## Le CIUSSS dans les médias

### Freiner la propagation de la COVID-19 grâce aux enquêtes épidémiologiques

Processus rigoureux, l'enquête épidémiologique vise à retracer le plus rapidement possible ceux et celles qui ont été en contact avec des cas confirmés de COVID-19. Le travail de l'équipe en place consiste donc à identifier la liste des cas contacts et mettre en place les bonnes mesures selon leur niveau de risque. C'est ce qu'a expliqué Dre Sylvie Belley, médecin-conseil à la Direction de santé publique, à une équipe de Radio-Canada.

[> Écouter le reportage de Radio-canada](#)

---

L'infolettre est publiée par le Service des communications et  
des affaires gouvernementales.  
**Vous avez des sujets à proposer?**  
Écrivez-nous à [communications.ciusss02@ssss.gouv.qc.ca](mailto:communications.ciusss02@ssss.gouv.qc.ca).

© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean

## PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile?  
Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler?  
Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

---

418 690-2186